



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Egalité - Fraternité

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE PONCHON DU MERCREDI 03 AVRIL 2017

COMMUNE DE PONCHON

Présents : Robert JOYOT, **Maire**.

Yannig MERLIN ; Colette JOLLIVET ; Geneviève DELABY ; Denis ROLLAND, **Adjoint**s.

Nadège PERROTTE ; Alain CHOTEAU ; Élodie THÉRY ; Martine CANIVET ; Olivier WAUTERS ; Jean-Claude GIRET ; Claudine LEFEBVRE ; Gérard SOUFFLET, **Conseillers**.

Excusé : Bernard LECOCQ.

Absente : Jocelyne LHOTTE .

Secrétaire de séance : Geneviève DELABY.

Procès-verbal de la séance du Mercredi 1^{er} Mars 2017 :

Jean-Claude GIRET exprime son désaccord sur les notions de procès-verbal et de compte-rendu, qui ont été appliqués pour cette séance



1) **TABLEAU DES BUREAUX DE VOTE DES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES DES 23 AVRIL et 07 MAI.**

1^{er} Tour

	ASSESEURS	PRÉSIDENTS	ASSESEURS
08h00 / 10h15	Olivier WAUTERS	Robert JOYOT	Nadège PERROTTE
10h15 / 12h30	Martine CANIVET	Denis ROLLAND	Pierre KELLER
12h30 / 14h45	Jean-Claude GIRET	Colette JOLLIVET	Geneviève DELABY
14h45 / 17h00	Claudine LEFEBVRE	Geneviève DELABY	Élodie THÉRY
17h00 / 19h00	Martine CANIVET	Gérard SOUFFLET	Alain CHOTEAU

2^{ème} Tour

	ASSESEURS	PRÉSIDENTS	ASSESEURS
08h00 / 10h15	Olivier WAUTERS	Robert JOYOT	Gérard SOUFFLET
10h15 / 12h30	Martine CANIVET	Yannig MERLIN	Nadège PERROTTE
12h30 / 14h45	Jean-Claude GIRET	Geneviève DELABY	Colette JOLLIVET
14h45 / 17h00	Claudine LEFEBVRE	Colette JOLLIVET	Lydie THÉRY
17h00 / 19h00	Geneviève DELABY	Denis ROLLAND	Alain CHOTEAU

2) **CRÉATION D'UNE RÉGIE DE RECETTES**

- Repas des retraités,
- Concessions de terrain dans les cimetières
- et location de la salle multifonctions.

Accord, unanime, du **conseil municipal**.



3) COMPTE ADMINISTRATIF - COMPTE DE GESTION DE L'ANNÉE 2016 DE LA COMMUNE

☞ Fonctionnement :		
↳ Recettes	794 095,36 €	
↳ Dépenses	<u>699 770,76 €</u>	
↳ Excédent de Fonctionnement		94 324,60 €
☞ Investissement :		
↳ Recettes	236 997,30 €	
↳ Dépenses	<u>83 182,10 €</u>	
↳ Excédent d'Investissement		<u>153 815,20 €</u>
• Résultat de l'exercice 2016		
↳ Excédent TOTAL		248 139,80 €

Le compte administratif et le compte de gestion sont **adoptés**, à l'unanimité, **par le conseil municipal**, sauf l'opposition de Jean-Claude GIRET et de Gérard SOUFFLET. Robert JOYOT, maire, ne participe pas au vote.

4) COMPTE ADMINISTRATIF - COMPTE DE GESTION DE L'ANNÉE 2016 : DE L'ASSAINISSEMENT

☞ Fonctionnement :		
↳ Recettes	146 480,00 €	
↳ Dépenses	<u>120 920,62 €</u>	
↳ Excédent de Fonctionnement		25 559,38 €
☞ Investissement		
↳ Recettes	3 316 244,19 €	
↳ Dépenses	<u>3 345 754,55 €</u>	
↳ Déficit d'Investissement		- 29 510,36 €
• Résultat de l'exercice 2016		
↳ Déficit TOTAL		- 3 950,98 €

Le compte administratif et le compte de gestion sont **adoptés**, à l'unanimité, **par le conseil municipal**, sauf l'opposition de Jean-Claude GIRET. Robert JOYOT, maire, ne participe pas au vote.

5) COMPTE ADMINISTRATIF - COMPTE DE GESTION DE L'ANNÉE 2016 : DU PARC LACOURT

☞ Fonctionnement :		
↳ Recettes	80 149,50 €	
↳ Dépenses	<u>38 300,40 €</u>	
↳ Excédent de Fonctionnement		41 849,10 €
☞ Investissement		
↳ Recettes	38 300,40 €	
↳ Dépenses	<u>38 300,40 €</u>	
↳ Excédent / Déficit		<u>0,00 €</u>
• Résultat de l'exercice 2016		
↳ Excédent TOTAL		41 849,10 €

Le compte administratif et le compte de gestion sont **adoptés**, à l'unanimité, **par le conseil municipal**, sauf l'opposition de Jean-Claude GIRET. Robert JOYOT, maire, ne participe pas au vote.

6) COMPTE ADMINISTRATIF - COMPTE DE GESTION DE L'ANNÉE 2016 : POUR LE LOTISSEMENT DU LARRIS

☞ Fonctionnement :		
↳ Recettes	0,00 €	
↳ Dépenses	<u>19 983,07 €</u>	
↳ Déficit de Fonctionnement		- 19 983,07 €
☞ Investissement		
↳ Recettes	0,00 €	
↳ Dépenses	<u>0,00 €</u>	
↳ Excédent / Déficit		<u>0,00 €</u>
• Résultat de l'exercice 2016		
↳ Déficit TOTAL		- 19 983,07 €

Le compte administratif et le compte de gestion sont **adoptés**, à l'unanimité, **par le conseil municipal**. Robert JOYOT, maire, ne participe pas au vote.





7) TAXES DES TAXES LOCALES POUR L'ANNÉE 2017

À l'unanimité, le **conseil municipal décide** de maintenir les taux des taxes locales, à leur niveau, à savoir :

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Taxe d'Habitation	12,24 %	12,24 %	12,24 %	12,24 %	12,24 %	12,24 %	12,24 %
Taxe sur le Foncier Bâti	35,70 %	35,70 %	35,70 %	35,70 %	35,70 %	35,70 %	35,70 %
Taxe sur le Foncier non Bâti	51,51 %	51,51 %	51,51 %	51,51 %	51,51 %	51,51 %	51,51 %

8) CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE COMMUNAL

PAR LE SYNDICAT MIXTE POUR LE TRÈS HAUT DÉBIT.

Il s'agit d'un emplacement de 4 m² situé Rue du Pont Delette, et sur lequel se trouve posée une armoire technique pour la fibre optique.

Accord, unanime, du conseil municipal.

9) PRESCRIPTION ACQUISITIVE DE PARCELLES

Les propriétaires des parcelles section A Dite « Le Laris de Ponchon » n°1284 pour 587 m² et n°1278 pour 637 m² sont décédés. On ne retrouve pas trace de leurs héritiers.

Elles sont entretenues depuis des décennies par la Commune, comme si elles étaient ses- propriétés.

La Commune peut s'en rendre propriétaire par prescription acquisitive.

Accord, unanime, du conseil municipal.

10) CONVENTION ENTRE LA COMMUNE, LA FONDATION DU PATRIMOINE ET L'A.H.C.P. POUR LA RÉPARATION ET LA RESTAURATION DU TABLEAU DE SAINT RÉMI

Il est proposé de signer une convention pour lancer une campagne de souscription qui permettrait de couvrir le montant des travaux de réparation et de restauration du tableau Saint Rémi

- Devis de Mme BERELWITSCH 4 320,00 € HT
- Adhésion à la Fondation du Patrimoine 100,00 €
- Frais de dossier 150,00 €
- Frais de gestion 6 % des sommes reçues.

Votent pour la signature

☞ Robert JOYOT ; Yannig MERLIN ; Colette JOLLIVET ; Geneviève DELABY ; Denis ROLLAND ; Nadège PERROTTE et Alain CHOTEAU

S'abstiennent :

☞ Élodie THÉRY ; Olivier WAUTERS ; Jean-Claude GIRET ; Claudine LEFEBVRE et Gérard SOUFFLET.

À la majorité, le **conseil municipal décide de signer** cette convention

INFORMATIONS / QUESTIONS DIVERSES

De Robert JOYOT

1. Installation d'une antenne FREE sur les propriétés de la Commune
 - soit dans le bois parcelle B 318 Dite « Rue du Pont Courtin » Chemin du Champ Mullot,
 - soit sur le Larris, à proximité des Tennis.Le conseil municipal exprime ses préventions.

Yannig MERLIN

2. Fait part de la nécessité de réparer un microtracteur pour 4 802,00 € HT.
On envisagerait l'achat d'un autre microtracteur, et on recherche la solution la plus avantageuse.

Date présumée du prochain conseil : **LUNDI 24 AVRIL 2017 à 19 heures**

